

NOTES

A PROPOS D'ISURUS NASUS. UNE CURIEUSE PECHE GRANVILLAISE

Le *Marin* du 17 juin 1966 relatait dans sa chronique granvillaise la capture de « maraches » (gros thons dépassant parfois 100 kg). Or :

a) Dans les ports du littoral atlantique le mot *marache* désigne en général la *lotte* (*Lophius piscatorius*) qui n'atteint pas ce poids.

b) La présence de thons n'a jamais été scientifiquement signalée aussi profondément dans la Manche.

Il était probable qu'il y avait erreur sur l'identité. Qu'était alors la marache de Granville ?

Une rapide visite à ce port me permit de résoudre le problème posé en assistant le 21 juin au débarquement de quelques uns de ces poissons.

La *marache granvillaise* n'est ni une lotte, ni un thon, mais un requin : la taupe des bretons, le mackerel shark des anglais, l'*Isurus nasus* (= *Lamna cornubica*) des ichthyologistes.

La marache visite chaque année en mai-juin les parages des Chausey et des Iles anglo-normandes, probablement à la poursuite des bancs de maquereaux qui y pénètrent à cette époque. Les Granvillais la prennent aux palangres flottantes. Engins essentiellement artisanaux ces palangres varient d'un pêcheur à l'autre, mais peuvent être schématiquement présentées comme un corps de ligne maintenu en surface par des flotteurs régulièrement répartis (un flotteur tous les dix, quinze ou vingt mètres) et portant des hameçons distants les uns des autres d'environ une quinzaine de mètres. La longueur de l'avançon (en fil d'acier) est de l'ordre de deux à trois mètres. Boîte : de préférence du maquereau (*Scomber scombrus*), à la rigueur de l'orpie (*Belone belone*) ou du chinchard (*Trachurus trachurus*) (nom local = cariau). Dans tous les cas cette boîte doit être de première fraîcheur.

La pêche a lieu de jour. Elle commence à l'aube et se poursuit toute la journée. Un bateau pose en moyenne de 800 à 1200 mètres de lignes (50 à 100 hameçons suivant leur écartement) qu'il laisse dériver en s'en éloignant légèrement, mais sans jamais les perdre de vue. Un taux de capture (hooking rate) de 5 % (cinq poissons pour cent hameçons mis à l'eau) est considéré comme convenable. Le poids moyen d'une marache étant de 50 à 60 kg, il correspond à des captures journalières de l'ordre de 250 à 300 kg pour une palangre d'une centaine d'hameçons. Certains jours on débarque à Granville plus d'une tonne de *Lamna*, dont certains spécimens atteindraient, d'après les pêcheurs, 150 à 200 kg.

J'ai personnellement vu mettre à quai six maraches, trois mâles et trois femelles. La plus grosse (une femelle) pouvait mesurer 1,40 m (hors tout) et peser de 80 à 90 kg, la plus petite (également une femelle) ne dépassait pas une quinzaine de kg (il s'agit d'estimations et non de données exactes). Les animaux avaient été vidés en mer. Pas question d'examiner ni le contenu stomacal, ni le tractus génital.

Le Danois (1913) considère *Lamna cornubica* comme rare sur les côtes de la Manche. S'agit-il d'une immigration postérieure à cette date ou simplement d'une mise en valeur récente d'une ressource jusque là ignorée ? Il serait en tous cas intéressant de savoir si la marache granvillaise fait l'objet d'une exploitation comparable sur un autre point du Massif armoricain.

E. POSTEL.

LA TOURTERELLE TURQUE DANS LES COTES-DU-NORD

Cette année, la Tourterelle a été vue dans le département des Côtes-du-Nord où j'ai identifié cet oiseau, très facilement reconnaissable, à Noyal, près de Lamballe, et j'ai entendu dire qu'elle aurait été vue également dans la ville même de Saint-Brieuc depuis deux ans.

G. de LA FOUCHARDIERE.